CORRESPONDANCE.

Riez, le 25 août 1871.

Très cher Monsieur,

Je n'ai pu lire votre excellente *Revue de l'Enseignement chrétien* qu'après mes longues visites pastorales, dans le repos de ma solitude bas-alpine. Entouré de fervents religieux cisterciens, qui prient, qui travaillent en silence, je jouis d'un calme qui me fait mieux apprécier les bienfaits de la foi que notre triste société a perdus. Quels moyens prendre pour les lui faire retrouver? Il n'y aurait pour elle que ceux que vous indiquez et que votre *Revue* développe avec toute la puissance d'une ardente conviction unie à beaucoup de science.

Mais compendra-t-on votre langage, la justesse de vos vues, la force de vos raisonnements, la vérité de vos tableaux, quand, frappé d'idiotisme, on ne sait ni voir l'abîme tout béant vers lequel on se précipite, ni entendre la foudre qui éclate de toute part, et qui broie l'un après l'autre tous les objets qui, seuls, excitent, à cette heure, les ambitions et les convoitises? On vous traitera d'*ignorantins*, de *rétrogrades*, et on continuera de marcher dans la voie de ce qu'on appelle la civilisation et le progrès, jusqu'à ce que des barbares viennent encore, du fond du Nord, faire justice d'une race d'hommes qui mettent leur gloire dans l'ignominie et leur science dans la stupidité de leurs pensées. Il ne faudra plus longtemps pour arriver là, car nous y courons à toute vapeur. Tout ce qu'on peut faire, c'est de serrer les freins par les continuelles réclamations de la vérité, de la justice, du bon sens, des enseignements historiques. C'est ce que vous faites avec le zèle des Apôtres, le courage des martyrs et la haute raison des anciens apologistes de la foi chrétienne. *Qui habet aures audiendi, audiat.*

Je suis avec vous, mon bien cher Monsieur, et je bénis vos travaux, qui certainement porteront leurs fruits *in tempore suo.*

Agréez, je vous prie, avec ma plus sympathique approbation, l'assurance de ma considération aussi affectueuse que bien distinguée. † J. Henri, *év. de Fréjus et Toulon.*

Monsieur le Rédacteur,

Votre *Revue* me paraît correspondre à une aspiration générale des catholiques. Vous avez bien fait d'ouvrir une campagne en règle contre l'Université, c'est-à-dire contre la Révolution affublée en maître d'école, contre César condescendant jusqu'à former l'esprit et le cœur des générations nouvelles. L'Université, c'est la libre-pensée en tenue officielle, et c'est aussi la libre et trop libre morale. L'irréligion s'y enseigne avec plus ou moins de précautions, et, dans les diverses chaires, on peut observer toutes les nuances de langage, depuis les solennels *Débats* et la grave *Revue des Deux-Mondes* jusqu'au *Siècle* et à la *Morale indépendante;* depuis feu M. Havin jusqu'à M. Bersot, appelé, par une décision d'hier, à diriger l'Ecole normale, c'est-à-dire à former des professeurs pour toute la France. Il fallait donc commencer par là; c'est bien, et je vous approuve de toute mon âme. Mais ce qui me paraît mieux, ce qui m'attire surtout à votre œuvre, c'est son but plus général et sa parfaite correspondance aux besoins actuels de l'Eglise en France. Vous avez voulu, en dehors de toutes conditions locales ou exclusives, offrir un centre de correspondance et d'action à tous les hommes prêts à se lever pour défendre l'Eglise, assiégée jusque dans ses plus inviolables retraites; et je considère les bureaux de votre *Revue* comme de vrais bureaux d'enrôlement pour tous les écrivains, les professeurs, les chefs de famille ou les personnes qui disposent d'une influence quelconque; vous leur assignez des terrains propres à leur activité personnelle, et chacun peut choisir, suivant la voix qu'il a entendue dans le silence de la prière.

Cela posé, Monsieur, ne trouvez-vous pas avec moi qu'il se-

rait utile de ne pas négliger plus longtemps les champs de la science. Là, autant et plus peut-être qu'ailleurs, vous trouverez des illusions et même des ignorances philosophiques en contraste étrange avec les trésors de connaissances variées et approfondies qu'on possède sur d'autres sujets.

D'où je conclus, Monsieur, sans m'appesantir davantage sur ce point, qu'il conviendrait parfaitement à votre recueil de publier, au moins par intervalles, un bulletin scientifique. Les modèles ne manquent pas ; et, si vous vous voulez bien l'agréer, je vous signalerai, dès aujourd'hui, quelques extraits de l'excellente revue intitulée : *Les Mondes* (1). Le rédacteur de cette revue, un vétéran de la presse scientifique, est un de nos plus savants vulgarisateurs (2).

Dans le numéro du 7 septembre, ce journal a inséré le discours très-remarquable prononcé, à la section de mathématiques et de physique de l'Association britannique, par le professeur P.-C. Tait, président. Or, parmi quelques assertions hasardées, ce discours renferme, sur l'état actuel des sciences et de leur enseignement, des passages qui pourraient fournir matière à d'excellents articles.

Je ne sais dans quel sens M. Tait entend le mot *spiritualiste ;* la traduction peut ne pas rendre parfaitement la nuance anglaise de l'idée ; peut-être, comme semble l'indiquer la fin du discours, l'orateur veut-il parler de *spiritualistes* exclusifs, qui nient la matière ou la regardent comme placée au-delà des limites de la certitude, de même que les *matérialistes* excluent l'âme ou la rejettent dans des régions inaccessibles. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins étrange de placer les *spiritualistes* en compagnie des *chercheurs de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel ;* pour un mathématicien, la confusion serait violente. M. Tait ne nous paraît pas avoir

(1) Paris, 82, rue du Dragon. *Revue hebdomadaire des sciences et de leurs applications*, par M. l'abbé Moigno.

(2) Nous pouvons d'autant mieux nous associer à cet éloge, qu'il nous a été donné, dans notre jeunesse, de suivre les leçons de M. l'abbé Moigno, qui, depuis, s'est fait connaître par des traités spéciaux de mathématiques, un grand nombre de mémoires et de traductions importantes.

été suffisamment en possession du flegme britannique, en ce moment de son discours. Comment admettre avec lui que *ceux qui croient que la terre est plate et que la lune ne tourne pas*, c'est-à-dire les *spiritualistes*, *fourmillent* en Angleterre ?

Toutefois il y a des indications précieuses qu'il est bon de ne pas laisser échapper. Je ne signalerai pas à vos lecteurs le calcul des *Quaternions* d'Hamilton, qui pourrait bien ne pas intéresser la majorité. Mais, dans les universités nouvelles, on fera bien d'appliquer, dans une sage mesure, le conseil de M. Tait, relatif à la division du travail, sans laquelle aucun perfectionnement n'est possible et qu'il ne faudra jamais sacrifier au principe supérieur de l'unité : « Tandis que, dans les pays étrangers, on trouve une demi-douzaine de professeurs qui enseignent les parties d'un même sujet dans une université, chacun ayant par conséquent le temps raisonnable, chez nous, un seul doit faire le tout et tâcher, du mieux qu'il peut, de faire quelque chose à part dans les temps très-courts dont il peut disposer ».

M. Tait place à la base de la notion scientifique de la matière « la *nécessité absolue* d'une intervention de la puissance créatrice pour former ou détruire un atome, même de matière morte ».

Il ne faut pas exiger du savant M. Tait des expressions d'une orthodoxie parfaite lorsqu'il veut se justifier lui-même, ainsi que la section qu'il préside, d'avoir développé *des hérésies scientifiques*. Toutefois, nous souhaiterions la sagesse de M. Tait à tous ceux de nos docteurs qui s'aventurent sur un terrain où les mathématiques et la physique sont incompétentes, sans autres lumières que ces sciences d'ordre inférieur ; mais il n'y mettent pas la même réserve que le savant anglais qui « dit simplement que, dans nos raisonnements déduits de l'observation et de l'expérience, nous limitons invariablement nos conclusions physiques à la matière uniquement et à l'énergie (choses que nous pouvons peser et mesurer) dans leurs combinaisons multiformes ».

Lorsque M. Tait ajoute : « Excepté ce qui est purement ma-

thématiques, tout ce qui n'est certainement ni matière, ni énergie, ni quelque chose qui en dépende, *n'est point un sujet à discuter* »; il faut ajouter, selon l'esprit même du discours : *à discuter en un cours de mathématiques ou de physique*, et avec les seules ressources de ces sciences, *Concedo; secus, S. R. nego.*

Mais voici un passage d'or : « Il y a un groupe nombreux d'individus qui n'ont pas le moindre droit de prendre rang parmi les physiciens, quoique généralement ils prennent le nom pompeux de philosophes, qui affirment que non-seulement la vie, mais même la volition et la conscience sont de simples manifestations physiques. Ces erreurs opposées... doivent être attribuées à la crédulité, qui est le propre de l'ignorance, aussi bien que de l'incapacité; malheureusement il n'y a pas de remède; le cas est désespéré, car une grande ignorance est presque nécessairement une présomption d'incapacité, soit qu'elle se montre dans la folie relativement inoffensive du spiritualiste, ou dans l'absurdité pernicieuse du matérialiste ».

Qu'en pensent MM. Robin et Littré, Büchner et Moleschott? L'ignorance et l'incapacité des deux côtés; mais, du leur, il y a en plus *absurdité pernicieuse*.

M. Tait « conclut en citant quelques nobles paroles prononcées par M. Stokes dans son discours à Exeter, paroles qui devraient être stéréotypées pour chaque réunion de cette Association : « Lorsque nous passons des phénomènes de la vie à ceux « de l'esprit, nous entrons dans une région encore plus profon- « dément mystérieuse... On peut s'attendre ici à ce que la « science (1) nous soit d'un faible secours, puisque l'instrument « des recherches est lui-même l'objet des recherches (2). Elle « ne peut que nous éclairer sur la profondeur de notre igno-

(1) Les sciences naturelles sans doute. Mais les sciences noologiques ont aussi leur vaste domaine, où règnent, j'en conviens, des nuages sans nombre, dont les premières ne sont pas exemptes.

(2) Cette circonstance n'est pas si défavorable à l'observation que l'orateur semble le supposer. L'instrument, c'est le sens intime; et son témoignage est irrécusable, quand il n'est pas falsifié par les préjugés, les passions et cette concupiscence native, et ces habitudes qui l'aggravent, faits très-observables, mais que la raison seule n'explique pas.

« rance (1), et nous conduire à porter nos regards vers un se-
« cours plus élevé pour ce qui touche de plus près à notre
« bonheur ».

« Je n'ai pas besoin, continue M. Tait, de faire remarquer combien ce langage est net, franc, élevé, vrai. Je m'y associe pleinement comme à l'exposé le plus fidèle de nos convictions profondes ».

Le discours se termine par un trait vraiment britannique et d'une charmante naïveté dans la bouche d'un savant : « Pourquoi ne puis-je pas recommencer ma vie mathématique et arborer le drapeau du *Quaternion* » ?

Un peu plus loin, la correspondance de M. Philippe Breton, de Grenoble, est un excellent plaidoyer en faveur de la science pure, contre l'utilitarisme : « Je définis l'utile tout ce qui aide à s'avancer vers le but de la vie ; et ce but, je le prends dans le catéchisme qu'on m'a enseigné quand j'étais petit : nous sommes au monde « pour connaître, aimer et servir Dieu, et le prochain pour l'amour de Dieu ». A ce point de vue, qui me semble résumer toutes les idées vraies sur l'utilité, le but supérieur de la science est d'apprécier la simple grandeur et la calme splendeur de la création. Les applications industrielles ne sont point à dédaigner, mais elles sont d'un ordre infiniment inférieur aux connaissances qui nous élèvent à une contemplation lumineuse de l'ordre physique; car la contemplation scientifique, arrivée à cette altitude, devient une excellente préparation à la connaissance de l'ordre moral et religieux ».

Par ces citations, que j'aurais volontiers multipliées, si ma lettre n'était déjà trop longue, je n'ai pas prétendu, Monsieur le Rédacteur, vous engager à suivre la voie tracée pour les recueils spéciaux. M. l'abbé Moigno suffit à la noble tâche qu'il a entreprise. Mais il m'a semblé que votre *Revue* avait quelque intérêt à suivre et à surveiller le mouvement scientifique où le but même qu'elle se propose semble devoir l'attirer invinciblement.

Veuillez agréez, etc. J.-B. Petit.

(1) Si elle nous éclaire sur la profondeur de notre ignorance, ce ne peut être qu'en nous faisant entrevoir les riches trésors d'une science supérieure à l'observation.

Besançon, le 6 septembre 1871.

MONSIEUR,

Ma première pensée avait été, à la réception de vos premiers numéros, d'écrire au P. d'Alzon pour lui exprimer la satisfaction que j'éprouvais, en voyant les efforts de votre *Revue* pour porter le remède où est le mal, la lumière où règnent les ténèbres, et la vérité où l'erreur semble vouloir dominer.

Le P. d'Alzon sait depuis longtemps que mon plus complet assentiment lui est acquis. THIÉBAUD, *chan.*

Toulouse, le 19 septembre 1871.

MONSIEUR,

J'ai reçu deux numéros de votre excellente *Revue,* et je vous en remercie beaucoup. Pardonnez-moi seulement de le faire si tard : je suis très occupé.

Inutile de vous dire que j'abonde dans votre sens, que je vous applaudis avec transport. Mais cela n'est pas assez : je devrais vous apporter un secours *plus positif*, *plus efficace...*

La première plaie du jour est dans la classe ouvrière, la seconde dans l'esprit de l'Université. Les âmes se perdent en foule. Je veux être le soldat de ces deux causes, mais je n'en suis qu'à mes premières armes. J'ai vu de près les facultés, j'ai fréquenté les étudiants, bons et mauvais, venant des écoles libres, venant des lycées !... Si j'avais le temps seulement de rédiger les faits que je connais !

Mais, après mes examens, je ferai de mon mieux. Pour le moment, je ne crois pas pouvoir faire plus que d'être attentif et de répandre l'idée autour de moi. Je déposerai les deux numéros de la *Revue* au *salon de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.*

Cependant, je ne déserte pas, je me mets seulement un peu dans la réserve : je pourrai peut-être agir quelquefois...

Veuillez agréer, Monsieur, tout mon respect.

Votre dévoué,

*In. cor. J. Sacrat*mo,

Bon A. DE TESTA.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

DICTIONNAIRE LATIN-FRANÇAIS... par M. *Ch. Lebaigue*, agrégé de l'Université... (1).

On sait quel progrès a marqué, dans la lexicographie, le dictionnaire latin-français publié, il y a vingt-cinq ans, par MM. Quicherat et Daveluy. Mais la science a pour devise, comme Charles-Quint, *toujours plus loin !* Un savant et laborieux professeur, M. Lebaigue, déjà connu par plusieurs utiles publications classiques, a pensé que, en partant du point où ses devanciers avaient conduit la science lexicographique, et en ajoutant à leurs travaux dix années de longues et consciencieuses recherches, il était possible de faire mieux encore. Le succès est venu couronner ses efforts; la première édition de son dictionnaire a été, en effet, épuisée en quelques mois.

Ce n'est pas que ce nouveau travail diffère beaucoup de celui de M. Quicherat : pour demeurer dans les limites d'un lexique destiné aux classes, il était impossible de grossir beaucoup le volume, sous le rapport de l'étendue.

Mais il y avait des améliorations notables à apporter dans le choix et la classification des matériaux. Nous ne sommes plus au temps où un rigorisme étroit proscrivait tout mot qui ne se trouvait pas dans Cicéron, ou tout au moins restreignait la pure latinité au siècle d'Auguste. Cependant, en admettant dans les lexiques classiques les écrivains des siècles postérieurs, on avait fait aux auteurs païens la part bien plus large qu'aux auteurs chrétiens; et encore bon nombre des mots empruntés uniquement à ces derniers étaient-ils marqués du signe des néologismes, et par suite désignés comme étant d'une mauvaise latinité (on dit vulgairement *latin de cuisine*). Or, nous ne savons pas pourquoi un mot qui n'a d'autorité qu'Apulée ou Pélagorinus, par exemple, est d'une latinité meilleure que les mots qui ont pour eux leurs contemporains Lactance ou Minucius Félix. « Il était utile, dit M. Lebaigue, d'éclairer les jeunes gens sur la valeur de certains mots nouveaux introduits dans la langue par l'ignorance et le mauvais goût..... Il n'y avait pas lieu d'appliquer cette distinction aux néologismes légitimes, c'est-à-dire aux mots créés dans la période post-classique, pour exprimer les conceptions nouvelles de la science, de la philosophie et de la religion; ils doivent être regardés comme une partie intégrante et nécessaire de la langue latine ». On ne peut mieux dire. Toutefois, M. Lebaigue a encore été, à notre avis, trop prodigue de ce signe des

(1) 2e édition, 1 fort vol., grand in-8o de 1,400 pages, relié en pleine toile, 9 fr. — Paris, librairie Eugène Belin.

néologismes, véritable stigmate honteux. Ainsi, je ne vois pas pourquoi *Honorifico*, de Lactance, est noté comme néologisme, lorsque *Honorifice*, employé par César et Cicéron, ne l'est pas. On ne doit pas oublier que les cinq sixièmes, au moins, des ouvrages profanes ne nous sont pas parvenus; et lorsque des mots ou des locutions que l'on ne retrouve pas dans les auteurs des bons siècles sont parfaitement conformes à l'analogie et au caractère général du langage classique, on doit présumer, comme le dit quelque part M. Dubner, que le hasard seul nous a privés des exemples anciens qui auraient légitimé l'emploi de ces mots et de ces locutions. La grande voix des Pères de l'Eglise, qui ont purifié et régénéré le monde corrompu, proscrite trop longtemps des colléges, retentit de nouveau dans les établissements catholiques. Leurs œuvres, pleines de chaleur et d'éloquence, ont repris, dans le programme des études des maisons chrétiennes, la place dont les avaient exclues d'étranges préjugés littéraires. — Il est regrettable que le *Dictionnaire*, en signalant comme défectueux ce qui est très légitime, diminue en quelque manière l'estime de nos jeunes étudiants pour les grands génies du Christianisme. Ainsi, en remerciant M. Lebaigue d'avoir fait une plus large place aux Pères de l'Eglise et aux controversistes, nous l'engageons à se montrer moins rigoriste à l'égard de leur nomenclature.

Cette place même ne pourrait-elle pas être encore agrandie, sans dépasser la fin du VI^e^ siècle? M. Lebaigue n'a admis, parmi les auteurs dont il donne la liste, que deux écrivains chrétiens de plus que M. Quicherat : S. Maxime et S. Cassien (1), et il en a exclu deux autres, consultés par son prédécesseur, Damase et Orience. Damase, indiqué simplement par M. Quicherat comme poète chrétien, n'est autre que le pape S. Damase. Orience, ou plutôt S. Orient, évêque d'Auch dans la première moitié du V^e^ siècle, nous a laissé un poème élégiaque, d'un style noble et élevé; tous les deux méritaient d'être conservés. A côté de leurs noms, nous aurions voulu voir ceux des poètes Paulin de Périgueux, Paulin le pénitent, qui, poursuivi de contrées en contrées par les invasions des barbares, vint mourir à Marseille, à la fin du V^e^ siècle; de Sévérus Sanctus, de Cl. Marius Victor, et surtout ceux de S. Avit et des deux grands papes S. Léon et Grégoire I^er^.

Nous avons surtout de la peine à comprendre l'exclusion de S. Avit. M. Guizot a remarqué que trois de ses poèmes forment ensemble un *Paradis perdu*, qui non-seulement soutient la comparaison avec l'œuvre de Milton, mais lui est même supérieur en quelques passages. Les vers de S. Avit sont

(1) Nous ne savons pourquoi ce dernier, que M. Lebaigue appelle *Cassian*, est dépouillé de son auréole de Saint. Même observation pour S. Isidore de Séville, pour S. Paulin de Nole, S. Prosper d'Aquitaine, S. Sidoine-Apollinaire.

d'une bonne facture; il a de l'invention et de l'éclat, son style est clair et précis. Comment se fait-il que ses œuvres ne soient pas plus connues ? Quant à S. Léon le Grand, il a exposé, dans ses homélies, sous une des plus belles formes littéraires de l'antiquité païenne, la plus sublime théologie avec une ampleur cicéronienne, avec une vigueur de dialectique, une noble simplicité et une fécondité puissante qui rappelle singulièrement Démosthène. M. Lebaigue s'est empressé d'accueillir Granius Licinianus, un historien oublié du premier siècle, dont quelques fragments, découverts par M. Pertz, ont été publiés pour la première fois à Berlin en 1857. Il fera bien, dans sa prochaine édition, de donner plus de place à nos poètes et à nos orateurs chrétiens.

Une amélioration dont on lui saura gré, c'est d'avoir classé les noms propres, et les adjectifs qui en dépendent, à leur place naturelle, c'est-à-dire dans le corps même du *Dictionnaire*. M. Quicherat les a rejetés dans un vocabulaire spécial ; ce qui offre un double inconvénient. L'écolier parfois ne reconnaît pas un nom propre, et perd son temps à chercher dans le dictionnaire un mot qui ne s'y trouve pas. Certains noms sont à la fois noms communs et noms propres. L'élève a-t-il toujours la pensée de les chercher dans les deux dictionnaires ? N'est-il pas plus naturel de réunir toutes les acceptions d'un mot dans un même article, ou dans deux articles qui se suivent immédiatement ? Cette nomenclature des noms propres a de plus, chez M. Lebaigue, l'avantage d'être plus complète, surtout la partie biblique et ecclésiastique.

M. Quicherat emprunte au dictionnaire grec d'Alexandre la disposition matérielle des longs articles : donner, au commencement de l'alinéa, sous différents numéros, les diverses significations d'un mot, puis reprendre chaque numéro en donnant les exemples. Il nous semble que ce système doit être considéré comme tombé dans le domaine public. M. Lebaigue cependant s'est fait un scrupule de l'adopter complètement. Il a retenu la division en numéros, mais il a donné les exemples de chaque signification immédiatement après l'indication du sens. L'écolier y perdra peut-être un peu de temps, mais il y trouvera profit pour l'appréciation précise du sens, qui gagne toujours à être rapprochée des exemples.

Quant à l'ordre philologique, il est généralement plus méthodique, plus naturel et par là même plus clair, dans le nouveau *Dictionnaire*, que dans tous ceux qui l'ont précédé. Le montrer par des citations nous entraînerait trop loin, surtout si nous transcrivions ici quelques-uns des grands articles où cette qualité précieuse ressort davantage. Nous en donnerons une idée en indiquant l'ordre dans lequel M. Quicherat d'abord, puis M. Lebaigue donnent les diverses significations de deux mots pris au hasard.

Honorarius. D'honneur, honorifique, qui se fait ou se donne pour honorer. Honorable, glorieux. Qui concerne les dignités du préteur. Honoraire. Non rétribué. Au fig., donné gratuitement.

Honorarius (*honor*). 1° Honoraire, d'honneur, honorifique, qui se fait pour honorer; par ext., officieux, gratuit. Au fig., 2° relatif au préteur ou à sa juridiction.

Curro. N. et act. courir (au prop. et au fig.).

Curro. 1° Neut. courir., en parl. des ch. ; 2° act. (rare) courir, parcourir.

Nous supprimons les exemples donnés à la suite de chaque citation, ils nous prendraient trop d'espace. Nous nous contenterons de signaler, à ce sujet, plus d'exactitude chez M. Lebaigue. Nous ajouterons que la définition des termes théologiques a été soumise par lui à l'examen d'hommes compétents, précaution qui ne pourra être qu'appréciée.

Notons encore quelques améliorations.

Le parfait et le supin des verbes sont toujours indiqués ; s'ils ne le sont pas, c'est qu'ils n'existent pas. M. Quicherat ne les mentionne pas dans les verbes réguliers de la première conjugaison ; ce qui peut induire les élèves à donner ces formes aux verbes qui en sont privés.

Tous les participes passés qui, outre les significations qui leur sont communes avec les verbes d'où ils viennent, ont des sens qui leur sont propres, ont un alinéa particulier. Il en est de même des participes présents, qui dépouillent leur nature verbale pour devenir adjectifs qualificatifs.

Les comparatifs et les superlatifs sont toujours indiqués, en petites capitales, à la fin de l'alinéa du positif. Dans le dictionnaire de M. Quicherat, ils ne sont pas répétés à la fin, quand ils sont cités dans les exemples ; ce qui oblige l'élève, qui cherche uniquement si le comparatif ou le superlatif existe, à parcourir tout l'article.

M. Lebaigue a placé, à la fin de son *Dictionnaire*, un appendice où sont réunies des notions sommaires : 1° sur les abréviations latines (titres, dates, formules d'inscription, noms propres) ; 2° sur la numération en chiffres romains ; 3° sur les poids, les mesures, les monnaies et le calendrier latin ; 4° sur les formes archaïques qui se rencontrent dans les conjugaisons ou les déclinaisons et qui n'ont pu figurer qu'exceptionnellement dans la nomenclature.

En résumé, le nouveau *Dictionnaire latin-français* publié par la librairie Belin est plus méthodique et plus complet que ceux qui l'ont précédé, et il se termine par des renseignements utiles. Son succès ne peut que grandir à mesure qu'il sera plus connu, et il fait bien augurer des dictionnaires français-latin et grec-français que la même librairie se prépare à nous donner.

Gustave Patot.

CHRONIQUE.

Liberté de l'enseignement primaire en Algérie. — Pendant la période agitée que nous venons de traverser, la liberté des pères de famille, en ce qui concerne l'enseignement primaire, a été indignement violée dans un trop grand nombre de communes. Des commissions municipales imposées, des conseils municipaux élus par l'émeute ou sous un régime de terreur, ont supprimé des subventions votées régulièrement en faveur des écoles congréganistes, leur ont arbitrairement retiré le titre et les priviléges d'écoles communales ou même ont envahi leur local et les en ont brutalement expulsées, alors même que ce local était leur propriété particulière. Ces petites débauches de tyrannie révolutionnaire n'ont pas épargné l'Algérie. Dans sa circulaire du 11 septembre, adressée aux trois préfets de cette province, M. le vice-amiral comte de Gueydon constate le mal en termes adoucis, tout en indiquant les mesures conseillées par le ministre, M. Jules Simon, mesures insuffisantes et propres plutôt à perpétuer l'anarchie. Le gouverneur de l'Algérie nous semble avoir parfaitement vu le véritable remède à un tel état de choses. Nous publions cette remarquable lettre, bien digne d'attirer l'attention de tous nos lecteurs :

A mon arrivée dans la colonie, j'ai trouvé une situation profondément troublée, en tout ce qui touche l'enseignement primaire. Certaines municipalités avaient outre-passé leurs droits et usurpé même des pouvoirs qui ne sauraient leur être équitablement attribués; des actes de l'administration préfectorales ou académique équivalaient, dans certaines circonstances, à une sorte d'adhésion implicite. En même temps, de nombreuses pétitions m'étaient remises contre un état de choses opposé au vœu de la loi : j'ai dû d'abord enrayer le mouvement, puis en référer au département de l'instruction publique.

M. le Ministre me répond que les conseils municipaux ont un avis à formuler sur l'option entre l'école communale laïque et l'école communale congréganiste ; mais que le préfet peut refuser de donner suite à leurs délibérations en s'inspirant de l'état dominant des esprits, que le conseil municipal peut, sur ce point particulier, ne pas toujours représenter fidèlement. Il faut éviter avec soin tout ce qui pourrait être une cause d'agitation publique, et par conséquent, me dit-il, consulter, autant que possible, le vœu des majorités. Il ajoute que la meilleure solution est, quand on peut, d'avoir deux écoles communales, ou une école communale et une école subventionnée.

Dans ces conditions, voici, Monsieur le Préfet, ce que j'ai l'honneur de vous conseiller ; j'emploie ce terme, parce que M. le Ministre rappelle que, en matière d'instruction publique, vous êtes son subordonné direct.

Les mesures prises sans droit doivent rester sans effet. Je vous engage donc à faire comprendre aux municipalités qui se sont laissées entraîner à fermer absolument les écoles communales ou subventionnées à l'enseignement congréganiste, qu'elles persévèreraient dans une voie aussi impolitique qu'injuste, puisqu'elles se mettraient en contradiction avec le sentiment public clairement manifesté par le nombre considérable d'enfants qui n'ont pas cessé de fréquenter les écoles congréganistes, malgré l'intensité des efforts déployés pour les en éloigner. Les dons particuliers ont transitoirement suppléé aux subventions municipales.

L'école publique appartient à tous. Dans les localités où il n'y en a qu'une, elle doit donc être dirigée suivant le vœu des majorités ; dans celles où il y en

a plusieurs, il est juste qu'elles satisfassent aux aspirations diverses de la population. En un mot, du moment où l'autorité met la main dans cet intérêt, elle doit avoir pour principale préoccupation de décider comme agirait la liberté elle-même. Je suis persuadé que vous amènerez facilement les conseils municipaux auxquels je fais allusion à reconnaître que. de nos jours, l'intolérance en quelque matière qu'elle s'exerce, ne réussit jamais.

Toutefois, dans le cas où, contrairement à mes prévisions, vous rencontreriez, dans quelque commune, des passions inconciliables avec le respect dû à la conscience des familles, vous ne devriez point hésiter à user du droit que la dépêche ministérielle vous rappelle. Sans doute, la liberté existera toujours pour les gens riches ou aisés auxquels tous les établissements d'instruction sont ouverts, parce qu'ils peuvent payer, mais elle doit être le patrimoine commun de tous les citoyens. Si le droit inaliénable d'élever ses enfants suivant ses idées, suivant sa conscience, suivant sa religion, pouvait devenir un privilége, nul privilége ne serait plus odieux.

En d'autres termes, je considère que le père de famille doit à ses enfants l'instruction, au même titre que la nourriture et le vêtement. S'il est trop pauvre, la commune lui donne, par l'intermédiaire de ses bureaux de bienfaisance, l'assistance alimentaire, et, par l'entrée gratuite aux écoles, l'assistance scholaire. Mais cette assistance, pas plus que la première, ne saurait autoriser une ingérence étrangère dans les choses de la famille, porter atteinte à l'autorité morale du père au foyer domestique. Tel est le seul principe véritablement libéral et digne de l'époque actuelle.

A ce point de vue, M. le Ministre indique, comme la meilleure solution, la co-existence de deux écoles communales, ou d'une école communale et d'une école subventionnée. J'inclinerais, pour ma part, à une mesure plus radicale dans ce pays, qui présente une population si nombreuse d'étrangers et de dissidents : aux écoles communales ou directement subventionnées, je substituerais la libre concurrence des écoles primaires. Je m'explique : de même que, dans les bureaux de bienfaisance dont je parlais tout à l'heure, on distribue des cartes de secours, des bons de vivres, pourquoi, dans les communes qui possèdent ou comportent plusieurs écoles, les mairies ne se borneraient-elles pas à délivrer des cartes d'enseignement, qui seraient valables pour toutes les écoles sans distinction?

Voilà la véritable liberté ouverte pour tous. Riche et pauvre choisiraient désormais, dans toute la liberté de leur droit, les instituteurs qu'ils entendent donner à leurs enfants; en même temps, la concurrence établie entre les écoles multiplierait les maîtres instruits, zélés, attentifs aux justes recommandations des familles.....

On demande un professeur sérieux ou pieux. — Nous coupons le fait-divers que voici dans l'*Univers* du 20 septembre. — « Le dernier numéro de l'*Eglise libre*, journal protestant, contient l'annonce suivante :

On DEMANDE, pour la rentrée d'octobre, un PROFESSEUR BACHELIER, ayant déjà de l'expérience dans l'enseignement, *sérieux ou pieux*. S'adresser à M. Frédéric Pelon, directeur de l'institution protestante, à Valence (Drôme).

Vous entendez bien, sérieux *ou* pieux. En sorte que le sujet pourra être frivole s'il est pieux, ou impie s'il est sérieux. Quant à un professeur qui serait à la fois sérieux et pieux, on le récuse. Il ne saurait convenir à M. Frédéric Pelon ».

Le rédacteur en chef,

L. ALLEMAND.

Nîmes, Lafare et Vve Attenoux, place de la Couronne, 1

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

DE LA NOUVELLE SÉRIE.

Pages

Introduction, par le R. P. Emm. d'Alzon 5

Projet de Ligue catholique pour la défense de l'Eglise, par le R. P. Franç. Picard 9

De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (1er art.), par M. L. Allemand 21

De l'enseignement de la Philosophie, par M. l'abbé C. Desaire 38

De la réforme de l'enseignement (1er art.), par le R. P. Emm. d'Alzon 56

Pédagogie chrétienne. — Gerson (1er art.), par le R. P. Ch. Laurent 73

De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (2e art.), par M. L. Allemand 83

Un élève de l'Université d'Oxford. — Notes sur la vie du R. P. Faber, de l'Oratoire (1er art.), par M. le chanoine A. Roverié de Cabrières 100

De la réforme de l'enseignement (suite et fin), par le R. P. Emm. d'Alzon 115

Un mot sur le Baccalauréat, par M. L. Monteils-Nougarède 128

L'âme de l'enfant disputée à l'Eglise par la Révolution (1er art.), par M. l'abbé J. Verniolles 137

Un élève de l'Université d'Oxford. — Notes sur la vie du R. P. Faber, de l'Oratoire (2e art.), par M. le chanoine A. Roverié de Cabrières 149

Séquestration de la vérité religieuse par le travail du dimanche, par le R. P. V.-de-P. Bailly 161

De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (3e art.), par M. L. Allemand 169

Tout est à faire ou à refaire, par M. Léon Gautier 182

La Ligue catholique pour la défense de l'Eglise, par le R. P. Emm. Bailly 187

Pages

Suppression de l'Université. — Fondation d'universités catholiques, par le R. P. Emm. d'ALZON........... 201

L'âme de l'enfant disputée à l'Eglise par la Révolution (2e art.), par M. l'abbé J. VERNIOLLES.............. 214

Examen de conscience de l'Université, par M. L. ALLEMAND. 227

Pédagogie chrétienne. — Gerson (2e art.), par le R. P. Ch. LAURENT.......................... 242

A M. Ch. Bigot, professeur en congé du lycée de Nimes, par le R. P. Emm. d'ALZON 265

De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (4e art.), par M. L. ALLEMAND....... 277

Un élève de l'Université d'Oxford. — Notes sur la vie du R. P. Faber, de l'Oratoire (3e art.), par M. le chanoine A. ROVERIÉ DE CABRIÈRES......................... 286

Pédagogie chrétienne. — Gerson (suite et fin), par le R. P. Ch. LAURENT.............................. 300

Des trois degrés de l'enseignement chrétien, par M. l'abbé BESSON 331

De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (5e art.), par M. L. ALLEMAND...... 337

L'Evidence en faveur de la Papauté, de M. *Colin Lindsay*. — Introduction, trad. par M. l'abbé H.-D. GALERAN.. 350

Réunion de Nevers. — Congrès catholiques, par le R. P. V.-de-P. BAILLY.............................. 355

De l'Education populaire, par MM. L. ALLEMAND et l'abbé J. TIMON-DAVID............................ 362

De la mesure de la piété dans l'éducation chrétienne, par M. l'abbé J. VERNIOLLES......................... 369

DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE.

Bref de N. S. P. le Pape à Mgr l'Evêque de Nimes...... 64

Lettre de Mgr l'évêque du Mans.. 66

— de Mgr l'évêque d'Aquila...................... 122

— de M. l'abbé Darré.......... 123

— de M. le supérieur du Grand-Séminaire de Meaux. 123

— de M. l'abbé Besson.......................... 124

— de M. le supérieur de la Société de Saint-Bertin.. 124

— de M. l'abbé J. Verniolles.................... 125

Pages

Lettre de M. L. G., avocat, de Montpellier............ 125
— de M. Clément Gourju.......................... 126
— de Mgr l'évêque de Versailles................. 254
— de M. l'abbé André Dufaut..................... 255
— de M. l'abbé Graveline........................ 255
— de M. l'abbé Bonnel........................... 255
— de M. l'abbé Baret............................ 255
— de M. l'abbé Montagnoux....................... 255
— de M. l'abbé Ceccaldi......................... 256
— de M. Ad. Baudon, président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul................. 256
— de M. l'abbé E. Hautcœur, directeur de la *Revue des Sciences ecclésiastiques*................ 257
— de M. Phil. de Montenon....................... 306
— de M. le chanoine V. Davin.. 309
— de M. le chanoine Jouve....................... 309
— de M. l'abbé Eug. Boyer....................... 312
— de M. l'abbé Bertrand......................... 315
Adhésions de la presse............................ 317
Nécessité d'un Congrès des partisans de l'Enseignement libre.. 329
Lettre de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon........... 380
— de M. J.-B. Petit............................. 381
— de M. le chanoine Thiébaud.................... 386
— de M. le baron A. de Testa.................... 386

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Dieu et les malheurs de la France, du *R. P. Caussette;* par le R. P. E. d'A.............................. 67
Le R. P. Chrysostome Pellier, etc., de M. *l'abbé Castelnau;* par le R. P. C. L.......................... 68
Les libres-penseuses et la ligue de l'enseignement, de M. *Alex. de Saint-Albin;* par M. L. Allemand........ 130
Histoire populaire de la Prusse, de M. *A. de Lamothe;* par M. L. Allemand.............................. 261
Quelques conseils à l'élève chrétien, d'un *Ancien supérieur de Petit-Séminaire;* par le R. P. C. L....... 318

Pages

De la liberté de l'enseignement en France. Mémoire adressé à l'Assemblée nationale.......................... 319

Oraison funèbre des anciens élèves du collége de Saint-François-Xavier, morts au service de la France, de M. l'abbé *Besson;* par M. L. Allemand............... 319

Etude sur la vie et les œuvres de Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, de M. l'abbé *Besson;* par M. L. Allemand. 321

Dictionnaire latin-français, etc. de M. *Ch. Lebaigue;* par M. G. Patot.................................. 387

CHRONIQUE.

La décentralisation de l'Enseignement à l'Académie des Sciences. — Les universitaires communeux. — Aveu d'un ministre protestant.............................. 69

La dernière circulaire de M. J. Simon, par M. Alfred de Lansade.................................... 132

Une autre circulaire du même J. Simon. — La liberté de 1850 ne nous suffit plus. — Fondons des Universités libres. — Entre la Révolution et l'Eglise........... 135

La part de l'Enseignement libre dans les victimes de la Commune — Les vraies causes du désastre. — L'Université de l'Etat, c'est le Communisme. — L'éducation universitaire jugée par un de ses élèves.—A Rome, on quitte l'université des Subalpins pour rester fidèle à sa foi. — Théologie mise à l'index par un conseil municipal. — L'enseignement primaire en Alsace sous les Prussiens. — L'Université de Nancy. — La situation financière des lycées de Paris. — La liberté de l'Enseignement à Rome. — Une université de femmes....................... 193

Une promenade du lycée d'Arras. — Les Académies dans les colléges libres. — Adresse des étudiants de Louvain. 263

M. Patrice Larroque. — Le citoyen F. Ducasse. — Le petit Jésus du citoyen Eug. Garcin. — La fête des écoles lyonnaises. — Le laïcisme moderne................ 325

La liberté de l'Enseignement en Algérie. — On demande un professeur sérieux ou pieux...................... 391

Nîmes, Lafare et Vve Attenoux, place de la Couronne, ?